PILGREY, HDS. M. ET VVE—Taxe de 1861, montant à.....$8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Septième, Annonciation et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 83; le dit lot No. 1 mesure 52 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 97 pieds; le dit lot No. 1 fesant l'encoignure des rues Laurel et Septième.

BUEHLER, G. A.—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavée, Rousseau, Deuxième et Troisième, désignés comme lot No. 3 de l'îlet No. 25; le dit lot No. 3 mesure 40 pieds de face à la rue Lavée sur une profondeur de 125 pieds.

BUDDECKE, C. T.—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavée, St. Thomas, Washington et Sixième, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 51; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 61 pieds de face à la rue Lavée sur 105 pieds de profondeur.

BRICE, (HERITIERS) MARIE—Taxe de 1861, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, St. Thomas, Chippewa et Josephine, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds de profondeur.

BASIMIER, HENRY—Taxe de 1861, montant à.....$3 90

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavée, Josephine et Jackson, désigné comme un demi du lot No. 8; le dit demi du lot No. 8 mesure 15 pieds de face à la rue Josephine sur 60 pieds de profondeur.

BURCHETT, CASPAR — Taxe de 1861, montant à.....12c

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Soledde, Lopez, Clio et Erato, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 311; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Lopez et Clio.

BRARFORD, E. A.—Taxe de 1861, montant à.....12c

Moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Magnolia, Clio et Calliope, désignée comme une moitié de l'îlet No. 419.

COFFEY, VVE BERNARD B.—Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Chippewa, désigné comme lot D de l'îlet No. 61; le dit lot D mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

CONRAD, C. M.—Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Annonciation, Laurel et Première, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 98; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 125 pieds.

CARVIN, JAMES—Taxe de 1861, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Constance, Léard et Fortifiée, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 121; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 83 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, White and Joséphine, désignés comme lot No. 3 de l'îlet No. 298; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

CARIE, HERITIERS JOHN — Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 49; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds de profondeur.

COATES, MRS A. S.—Taxe de 1861, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Quatrième et Troisième, désignés comme lot No. 7 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue St. Thomas sur 118 pieds de profondeur.

CRANE, MRS A.—Taxe de 1861, montant à.....$7 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Magnolia, Clio et Calliope, désignée comme une moitié de l'îlet No. 419.

CONDRAN, MICHAEL—Taxe de 1861, montant à.....30c

Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lopez, Rendon, Calliope et Clio, désignée comme un demi de l'îlet No. 513; le dit demi mesure 25 pieds de face à la rue St. André sur 117 pieds de profondeur.

COOK, J. L.—Taxe de 1861, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Willow, Claiborne et Seconde, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 401; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds.

CONNORS, JOHN—Taxe de 1861, montant à.....45c

Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 876; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 119 pieds.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1861, montant à.....60c

Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rochebleve, Dorgénois, Thalie et Melpomène, désignée comme une portion de l'îlet No. 447.

CONWAY, PETER—Taxe de 1861, montant à.....60c

Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rochebleve, Dorgénois, Thalie et Melpomène, désignée comme une portion de l'îlet No. 447.

CONNELLY, THOS. M.—Taxe de 1861, montant à.....$14 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 218, le dit lot No. 8 mesure 53 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

CLARKE, MRS ELLEN B.—Taxe de 1861, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Harmonie, Bareaue et Pleasant, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 253; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 54 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 3 formant l'encoignure des rues Carondelet et Harmonie.

DUCUE, F. ET FORTIER—Taxe de 1861, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 24 mesure 90 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 135 pieds.

DOWLER, M. M.—Taxe de 1861, montant à.....$3 00

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Léard et Harmony, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 126; le dit lot No. 6 de 16 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 130 pieds de profondeur.

CHASE, MRS FRANK—Taxe de 1861, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Léard et Toledano, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 121; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 83 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Camp et Huitième, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 154, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1861, montant à.....$90 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colisæum, St. Andrew, Joséphine et Prytania, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'îlet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Colisæum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Colisæum et St. Andrew.

CALMERS, W. N.—Taxe de 1861, montant à.....$36 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Jackson et Première, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 445; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 54 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

CALVARY CHURCH—Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conery, Constance, Léard et Harmony, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 126; le dit lot No. 6 de 16 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 130 pieds de profondeur.

CHASE, MRS FRANK—Taxe de 1861, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Léard et Toledano, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 121; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 83 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Camp et Huitième, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 154, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1861, montant à.....$90 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colisæum, St. Andrew, Joséphine et Prytania, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'îlet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Colisæum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Colisæum et St. Andrew.

CALMERS, W. N.—Taxe de 1861, montant à.....$36 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Jackson et Première, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 445; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 54 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

DOLL, VVE R. ET H. JR.—Taxe de 1861, montant à.....$12 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Félicité, Dryades et Rempart, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 262; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue St. André sur 117 pieds de profondeur.

DORAN, MRS ALICE—Taxe de 1861, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 316; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Premier sur 100 pieds de profondeur.

DUNCAN, ANTHONY—Taxe de 1861, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 876; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 119 pieds.

DESPEAUX, MRS CLARA—Taxe de 1861, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 325; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1861, montant à.....$106 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 401; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 152 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coney, White, Dupré, Thalie et Erato, désignés comme une portion de l'îlet No. 495.

CLARKE, MRS ELLEN B.—Taxe de 1861, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coney, Ste. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 218, le dit lot No. 8 mesure 53 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1861, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Bacoune, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 160, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 103 pieds.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Rousseau, Levée et Sécondé, désignés comme lots Nos. 32 et 33 de l'îlet No. 82; les dits lots Nos. 32 et 33 mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 136 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1861, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Rousseau, Levée et Sécondé, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Rousseau.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1861, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme une portion du lot No. 1 de l'îlet No. 401; la dite portion du lot No. 1 mesure 44 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

DOWLER, DR. M. M.—Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Une portion du deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Soraparu, désignées comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Rousseau sur 132 pieds de profondeur.

DARASCH, MME DANIEL—Taxe de 1861, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Levée, Rousseau et Josephine, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 30; le dit lot No. 30 mesure 44 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds.

DONALD, MME SAMUEL—Taxe de 1861, montant à.....$24 00

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Première et Philip, désignée comme une portion du lot No. 1 de l'îlet No. 99; la dite portion du lot No. 1 mesure 64 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 150 pieds.

DOYLE, WM.—Taxe de 1861, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 113; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 53 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

DORE, MME JOHANNA—Taxe de 1861, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Seconde, Water et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 7; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DOWLER, DR. M. M— Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Soraparu, désignées comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Rousseau sur 132 pieds de profondeur.

DARASCH, MME DANIEL—Taxe de 1861, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Levée, Rousseau et Josephine, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 30; le dit lot No. 30 mesure 44 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds.

DONNELLY, CHAS—Taxe de 1861, montant à.....$9 00

Un lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Rousseau, Levée et Première, désignés comme lot No. 9 de l'îlet No. 82, la dite portion du lot No. 1 mesure 64 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 132 pieds.

DOYLE, WM.—Taxe de 1861, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 113; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 53 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

DORE, MME JOHANNA—Taxe de 1861, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Seconde, Water et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 7; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DOWLER, DR. M. M— Taxe de 1861, montant à.....$12 00

Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Soraparu, désignées comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Rousseau sur 132 pieds de profondeur.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1861, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Bacoune, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 160, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 103 pieds.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Willow, Philip et Clara, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 291; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DELANO, W. J.—Taxe de 1861, montant à.....60c

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Prieur, Roman et Première, désignées comme lots Nos. 10, 12, 12, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'îlet No. 427; les dits lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 mesurent 376 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

DUFIELD, BENJ.—Taxe de 1861, montant à.....54c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 427; le dit îlet No. 427 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 257 pieds.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1861, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 427; le dit îlet No. 427 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 257 pieds.

DUFIELD, BENJ.—Taxe de 1861, montant à.....$1 20

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 427; le dit îlet No. 427 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 257 pieds.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1861, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Dryades, St. Denis et Troisième, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 374; le dit lot No. 19 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, MME RACHEL—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 29de l'îlet No. 276; le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur 209 pieds de profondeur.

DOLL, VVE R. ET H. JR.—Taxe de 1861, montant à.....$12 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. André, Félicité, Dryades et Rempart, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 262; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue St. André sur 117 pieds de profondeur.

DORAN, MME ALICE—Taxe de 1861, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 316; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Premier sur 100 pieds de profondeur.

DUNCAN, ANTHONY—Taxe de 1861, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 876; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 119 pieds.

DESPEAUX, MME CLARA—Taxe de 1861, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 325; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1861, montant à.....$106 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 401; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 152 pieds de face à la rue Première sur 221 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1861, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coney, White, Dupré, Thalie et Erato, désignés comme une portion de l'îlet No. 495.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1861, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Bacoune, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 160, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 103 pieds.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1861, montant à.....$4 20

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Willow, Philip et Clara, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 291; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DELANO, W. J.—Taxe de 1861, montant à.....60c

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Prieur, Roman et Première, désignées comme lots Nos. 10, 12, 12, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'îlet No. 427; les dits lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 mesurent 376 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

DUFIELD, BENJ.—Taxe de 1861, montant à.....54c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 427; le dit îlet No. 427 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 257 pieds.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1861, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Washington et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 484; le dit lot No. 484 mesure 254 pieds de face sur 336 pieds de profondeur.

DOWLING, MICHAEL — Taxe de 1861, montant à.....60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Esterpe et Terpsichore, désigné comme l'îlet No. 485; le dit îlet No. 485 mesure 288 par 341 pieds.

DOWLING, MICHAEL — Taxe de 1861, montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Melpomène et Terpsichore, désigné comme l'îlet No. 485.

EXTERTIES, BY.—Taxe de 1861, montant à.....$15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. David, Deuxième et St. Patrick, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18, et B 11 de l'îlet No. 201; les dits lots Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent 124 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot B 11 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Première et St. David.

ECKERT, JNO. H.—Taxe de 1861, montant à.....$3 60

Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Philip, désignée comme une portion des lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 310; la dite portion des lots Nos. 25 et 26 mesure 23 pieds de face à la rue Jackson sur 95 pieds de profondeur.

ESCLUDE, B.—Taxe de 1861, montant à.....$2 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme lot No 4 de l'îlet No. 261; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 103 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1861, montant à.....15c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bacoune, Dryades, Dupré et Clio, désigné comme l'îlet No. 502; le dit îlet No. 502 mesure 319 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1861, montant à.....30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Dupré, Calliope et Clio, désigné comme l'îlet No. 503; le dit îlet No. 503 mesure 287 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1861, montant à.....60c

Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fonti, Mapomène et Thalie, désigné comme l'îlet triangulaire No. 402.

FEARN, WALKER—Taxe de 1861, montant à.....$54 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Chestnut, Washington et Camp, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No. 365,